

Projet associatif

Mise à jour du 9 avril 2019 (Réunion du Conseil d'Administration)

ECTI, ASSOCIATION DE RÉFÉRENCE DANS LE BÉNÉVOLAT SENIOR DE COMPÉTENCES

ECTI, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, créée en 1974, rassemble des seniors, femmes et hommes, désireux :

- D'être actifs utilement en transmettant bénévolement les compétences et l'expérience acquises dans leur parcours personnel,
- De se mettre au service de la réussite des projets de ses bénéficiaires en France et à l'International.

Ayant œuvré dans des organisations privées ou publiques, grandes ou petites, ils ont en commun d'y avoir acquis de l'expérience et des compétences qu'ils souhaitent partager.

Les bénéficiaires d'ECTI sont principalement :

- Les **entreprises**, particulièrement les PME et TPE en France et à l'International, ainsi que les **structures de l'économie sociale et solidaire** ;
- Les **collectivités territoriales** ;
- Les établissements d'**enseignement** ;
- Les organisations actives auprès des personnes en recherche d'**insertion ou de réinsertion professionnelle**.

L'Association, par l'intermédiaire de ses membres, leur fournit conseil et accompagnement.

Les interventions sont de courte durée et ne se substituent pas à un emploi actif.

L'Association intervient en complément du secteur marchand. Elle couvre ses frais de fonctionnement, notamment par les contributions demandées à ses bénéficiaires.

Les bénévoles d'ECTI s'engagent à intervenir avec professionnalisme en toute confidentialité, neutralité et objectivité. « Actifs autrement », ce sont des intervenants engagés, désireux de poursuivre une activité utile à un rythme librement consenti. Ils apportent leurs talents et leur expérience dans un climat de convivialité, à l'intérieur d'un groupe animé d'un idéal partagé.